



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 22 JANVIER 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux Janvier, le Conseil Municipal de la commune de PEUJARD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à 18h30, sous la présidence de M. José LAGABARRE, Maire de PEUJARD.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 Janvier 2026

Présents : José LAGABARRE, Célia JOLLIVET, David GRENET, Serge MEYER, Anne-Laure MONNIER, Marie-José MARTINON, Gilles de MONTALEMBERT, Delphine BOUINOT, Hélios YANEZ, Fabrice DUNOGUES, Céline MOREAU, Yorrick HOCHET, Sylvie SAGASTI

Procuration : Marie-Carole PILLER à Hélios YANEZ
Nelly CHAMPUY à José LAGABARRE
Emmanuelle ARAUZO ROUSSE à Célia JOLLIVET
Joëlle JEAN à David GRENET
Jean-Luc NADAL à Céline MOREAU

Absent excusé : Jean-Claude MICHEL

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur le Maire demande s'il y a des volontaires pour le poste de secrétaire de séance.
Madame Céline MOREAU se propose et est donc désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL PRECEDENT

Monsieur le Maire informe qu'aucune remarque n'a été formulée au sujet du PV de la réunion précédente et demande s'il y a des observations particulières.
Personne ne se manifeste, le PV est donc **approuvé à l'unanimité**.

FINANCES

Délibération autorisant Monsieur le Maire à engager et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget :

Conformément à l'article L1612-1 modifié par la LOI n° 2012-1510 de 29 décembre 2012- art 37 jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Monsieur Yanez demande jusqu'à quel montant cette autorisation est valable.

Monsieur le Maire précise que c'est 25 % du montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2025 (hors chapitre 16 « remboursement d'emprunt ») soit 668 011 €.

Arrivée de Sylvie SAGASTI à 18h42.

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions et propose de passer au vote.

Approbation à l'unanimité.

Dossiers de subventions

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Jollivet qui explique que ces sujets ont déjà été discutés, mais qu'il convient de délibérer afin de faire de nouvelles demandes de subvention sur l'année 2026. Il s'agit de :

- église (plusieurs tranches sur plusieurs années)
- clôture de l'école maternelle sur 150 ml
- changement des menuiseries de la MTL en alu
- changement des menuiseries des commerces sous la halle
- clôture extension du cimetière

Des demandes vont être faites auprès des services pour la DETR, DSIL, FONDS VERT et la DRAC pour les travaux correspondants.

Monsieur Yanez demande si les travaux seront engagés au mois de mars.

Monsieur le Maire précise qu'il faut d'abord faire les demandes auprès des services avant février, comme chaque année, et qu'en fonction des subventions attribuées et le montant restant à charge de la commune, les travaux seront réalisés ou pas.

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques ou questions et propose de passer au vote.

Approbation à l'unanimité.

Subvention association et collège

L'Association Sportive (AS) du collège, comprenant les sections VTT, cross-country, danse, tennis de table, futsal, nous demande, comme chaque année, une subvention pour leur permettre de financer leurs participations aux championnats.

Leur demande porte sur un montant de 500 €.

Madame Jollivet propose de leur accorder 300 €, montant qui est versé aux associations communales (celles ayant des enfants ont un peu plus).

Monsieur Yanez dit que leur demande de 500 € ne lui semble pas énorme.

Madame Jollivet précise qu'il n'y a pas que la mairie de Peujard qui peut participer.

Monsieur Dunoguès demande si on connaît le montant qu'attribuent les autres communes.

Madame Jollivet répond que cette information ne nous est pas communiquée.

Monsieur Yanez demande le montant total du projet.

Madame Jollivet répond qu'on ne le connaît pas. L'association calquera le projet en fonction des aides obtenues et que l'année dernière la commune avait donné 300 €.

Classe défense du Collège

Madame Varaïllan, professeure d'histoire-géographie au collège de Peujard envisage d'aller à Arcachon avec sa classe défense pour visiter la base aérienne de Cazaux, la nécropole de La Teste de Buch ou encore le bunker d'Arcachon. C'est dans ce cadre que la commune est sollicitée pour l'attribution d'une subvention. L'année dernière, une aide avait été accordée à hauteur de 300 €.

Madame Jollivet propose d'accorder cette même somme et rajoute que lors des cérémonies de commémoration, les enfants de cette classe vendent des bleuets, ce qui permet de financer une partie du séjour.

Madame Jollivet demande s'il y a des remarques et propose d'attribuer 300 € à l'association sportive du collège et 300 € au collège pour le séjour de la classe défense.

Approuvé à l'unanimité

AP

PERSONNEL COMMUNAL

Modification contrat

Madame Jollivet présente le dossier et informe qu'il s'agit de réduire le temps de travail/semaine d'un agent actuellement à 33h15.

Sur demande de cet agent, son temps de travail serait réduit à 30h15/semaine.

Madame Jollivet demande s'il y a des remarques et propose de passer au vote.

Approbation à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs

En raison du besoin d'un cadre B au sein des services périscolaires, le poste d'agent de coordination va être revalorisé et porté en catégorie B (au lieu de C actuellement).

Il est obligatoire de publier un avis à candidature.

Madame Jollivet demande s'il y a des remarques et propose de passer au vote pour la création d'un emploi cadre B.

Approbation à l'unanimité

URBANISME

Vente parcelles

Il s'agit de la vente des parcelles ZE 323 et ZE 324 pour lesquelles une délibération a été prise en décembre pour la vente à la famille BILHOU. Or, après un accord entre la famille BILHOU et Monsieur SALETTE (SARL ES), l'acquéreur sera la SARL ES.

Il convient donc de délibérer en faveur de la SARL ES (Éric SALETTE).

Madame Bouinot demande ce que vont devenir ces parcelles.

Madame Jollivet précise que Monsieur Salette a déjà acheté la maison familiale et que ces deux parcelles viendront compléter la propriété qui sera finalement revendue.

Madame Martinon demande dans quelle zone se situent les parcelles. Madame Jollivet lui précise qu'elles sont en zone 1AUU.

Monsieur Yanez demande quel est le projet de Monsieur Salette sur ces parcelles. Madame Jollivet répond qu'on ne sait pas mais elles sont classées en zone industrielle/artisanale depuis 2017 donc il n'est pas possible de construire d'habitation.

Madame Jollivet propose de passer au vote.

**POUR : 13 CONTRE : 4 (Mmes Martinon, Bouinot,
MM Yanez, de Montalembert)**

**ABSTENTION : 1
(M. Dunoguès)**

Convention de servitude ENEDIS

Dans le cadre de l'alimentation en électricité du projet de logistique ALTAREA, ENEDIS doit traverser des terrains appartenant à la commune.

Une convention de servitude doit être passée entre la commune et ENEDIS.

Il convient donc d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques et propose de passer au vote.

Approbation à l'unanimité

DIVERS

Travaux gymnase

Les travaux se poursuivent mais pas aussi vite que prévu. Cependant, l'ouverture reste prévue au mois de septembre.

Travaux église

Mise en place d'un échafaudage pour consolider l'édifice et permettre les travaux. Un autre échafaudage a été rajouté à l'arrière de l'église et cela a coûté 50 000 € supplémentaires.

Une cagnotte Leetchi a été ouverte pour récolter des fonds.

Madame Bouinot signale qu'il serait bien de la mettre en avant sur les réseaux et demande s'il n'est pas possible de contacter l'évêché à ce sujet.

Monsieur Lagabarre va se renseigner pour le contacter et rappelle que les travaux se feront sur 3 ans en fonction des financements.

Coop

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un repreneur a été trouvé pour la tenue de la Coop.

Il s'agit d'un ancien boulanger qui vient de Charente. Il a trouvé un logement sur Peujard.

L'amplitude horaire est importante et inclut le dimanche toute la journée.

Adressage

Madame Jean informe qu'il reste une vingtaine de plaques à distribuer. L'opération arrive à son terme

Coût total de l'opération : 30 000 € comprenant les plaques de rues, les numéros et la prestation de La Poste.

Carnaval

Monsieur Hochet informe que le carnaval se déroulera le samedi 28 février sous la halle et que le thème, cette année, est « les dessins animés ». Il y aura, entre autres, des jeux, du maquillage et un défilé.

Repas des aînés

Le repas des aînés se déroulera le 1^{er} mars. Les peujardais et peujardaises de 65 ans et plus seront conviés à y participer gratuitement.

Questions diverses

- ✓ Monsieur Yanez demande comment sortir de chez soi avec la nouvelle piste cyclable avec les vélos et les trottinettes qui passent et où se garent les visiteurs.
Monsieur le Maire précise qu'il y aura des signalisations qui seront mises en place à la fin du chantier. Pour ce qui concerne le stationnement, il est possible de se garer en face. D'autre part, Monsieur le Maire signale que le petit muret en béton n'a pas encore été réalisé car le temps ne le permettait pas.
- ✓ Monsieur le Maire rappelle la procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Des devis ont été demandés pour le nettoyage des tombes reprises.
- ✓ Le 06/02 le géomètre interviendra sur le terrain dans le cadre de l'extension du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Maire



José LAGABARRE



La Secrétaire de Séance



Céline MOREAU

DÉLIBÉRATIONS PRISES
LORS DE CE CONSEIL MUNICIPAL

<u>N° de la délibération</u>	<u>Objet de la délibération</u>	Approuvée	Refusée
20260122-01	Autorisation au Maire de signer les dépenses d'investissement avant le budget	X	
20260122-02	Subventions association et collègue	X	
20260122-03	Modification durée hebdomadaire contrat	X	
20260122-04	Création emploi permanent	X	
20260122-05	Vente parcelles ZE 323 et ZE 324	X	
20260122-06	Convention de servitude - ENEDIS	X	
20260122-07	Demande de subvention- Travaux MTL	X	
20260122-08	Demande de subvention – Travaux église	X	
20260122-09	Demande de subvention - Cimetière	X	
20260122-10	Demande de subvention - Sécurisation groupe scolaire	X	
20260122-11	Demande de subvention - Rénovation menuiseries CAC	X	

